



Visite officielle d'une délégation de la Cour de justice de l'Union européenne à la Cour constitutionnelle fédérale allemande

Dans le cadre des relations régulières que la Cour de justice de l'Union européenne entretient avec les plus hautes juridictions des États membres, une délégation de la Cour de justice a effectué, aujourd'hui, une visite officielle à la Cour constitutionnelle fédérale allemande (Bundesverfassungsgericht), sur son invitation.

La délégation était composée de M. V. Skouris, Président de la Cour, M. K. Lenaerts, Vice-président, MM. M. Ilešič, L. Bay Larsen et T. von Danwitz, Présidents de chambre, M. N. Jääskinen, Premier Avocat général, M. A. Rosas, M^{me} M. Berger et M. E. Jarašiūnas, Présidents de chambres, M^{me} J. Kokott, Avocat général, MM. E. Juhász et E. Levits, Juges, M. Y. Bot, Avocat général, M. A. Arabadjiev, M^{me} C. Toader et MM. D. Šváby, Juges, M. M. Wathelet, Avocat général et C. Vajda, Juge.

La délégation a tenu deux sessions de travail avec la Cour constitutionnelle fédérale, portant, pour la première, sur la relation entre la protection européenne et la protection nationale des droits fondamentaux et, pour la seconde, sur la citoyenneté de l'Union.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.

Contact presse: Marie-Christine Lecerf ☎ (+352) 4303 3205